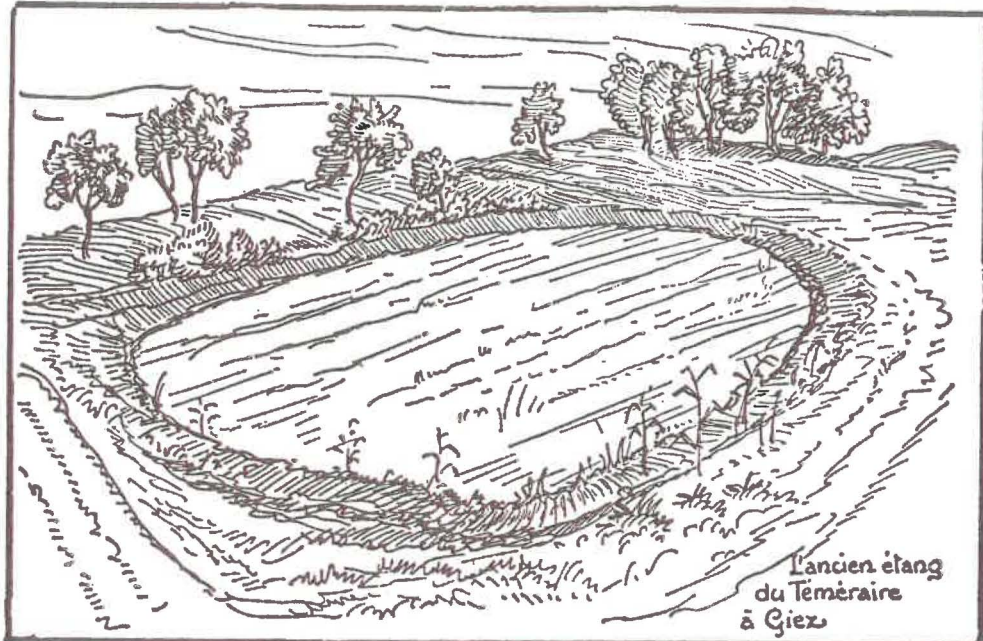


Giez et Concise : les collines du Téméraire



L'ancien étang
du Téméraire
à Giez

Dans les récits détaillés de la bataille de Grandson, qui se déroula le 2 mars 1476 au nord de la localité, il est souvent fait mention de deux collines qui auraient joué un rôle pendant la bataille.

L'une d'elles, au sud de Giez, porte depuis des siècles le nom de Duc de Bourgogne. Elle est creusée, en son milieu, d'une dépression ovale régulière, si régulière qu'elle paraît bien avoir été l'œuvre de l'homme et non celle de la nature. Le talus est taillé en biseau et le fond est parfaitement plat.

UN ÉTANG POUR LES CHEVAUX DU DUC

Les historiens sont généralement d'avis que cette cuvette de 150 m. de longueur et de 65 m. de largeur fut autrefois un étang que le duc de Bourgogne aurait fait creuser là pendant les jours précédant la bataille pour abreuver les chevaux qui étaient, on le sait, fort nombreux.

Toute la colline était alors occupée par les tentes du duc, plus de quatre cents. Le site était du reste fort bien choisi pour surveiller l'arrivée de l'ennemi, c'est-à-dire des Suisses. De là, on voyait tout le pays entre le Jura et le lac, jusqu'au monastère de la Lance, où devaient déboucher les Suisses.

En dehors des besoins en eau d'une cavalerie, on ne voit pas très bien pour quelle raison on aurait établi là un étang artificiel. Sans doute, au pied de la colline coule un ruisseau, le Grandsonnet, mais on sait qu'en mars le débit des cours d'eau est le plus faible qui soit. Le creusement d'un étang se justifie donc assez bien pour suppléer au manque d'eau.

L'étang a disparu depuis longtemps. Sur ses bords, toutefois, poussent encore des roseaux et son fond est quelque peu marécageux.

Et c'est pourquoi aujourd'hui le

creusement de cet étang par les Bourguignons, affirmé par la tradition et confirmé par les historiens, n'est guère mis en doute.

LA MOTTE DE LA LANCE

Il n'en est pas de même en ce qui concerne une autre colline située entre Concise et la Lance, où certains auteurs ont cru voir une autre œuvre du duc de Bourgogne, un site fortifié par lui pour y installer son artillerie. Une colline de forme ovale, allongée parallèlement au lac est aussi creusée en son sommet d'une dépression, tandis qu'un chemin en occupe toute la crête.

Ce mamelon ovale, que l'on voit fort bien en passant sur la route de Concise à Boudry, a longtemps donné lieu à des discussions entre historiens.

Dans son ouvrage « Au pied du Jura », l'historien Victor Bourgeois examine le cas de cette colline appelée la Motte de la Lance et n'a pas de peine à réfuter les arguments de ceux qui en attribuent la disposition au duc de Bourgogne. Il rappelle tout d'abord que dans l'acte de fondation de la Lance, délivré en 1320 par Othon de Grandson, La Motte (nom que l'on donne à un lieu fortifié) figure avec ses fossés extérieurs. Donc, cette Motte existait longtemps avant Charles le Téméraire, et certainement depuis très longtemps.

En réalité, la Motte est un de ces châtelards si nombreux dans le canton de Vaud autrefois, comme partout ailleurs. Avant la construction des châteaux ou tours en pierre, nos ancêtres construisaient sur une colline, à proximité de chaque village important, une enceinte

de palissades de rondins qui ont disparu au cours des siècles; il ne reste aujourd'hui, de ces châtelards, que de vagues fossés ou levées de terre; et, si le terrain reste sec, quelques fragments de pieux dans le terrain.

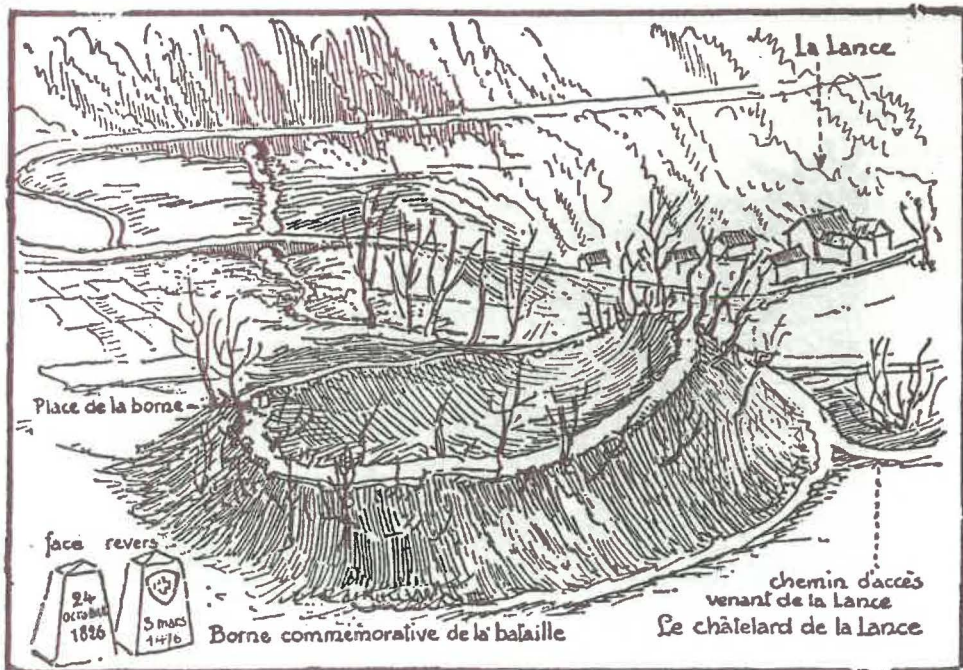
A GOLLION, ÉCUBLENS, CRISSIER...

Veut-on des exemples dans les environs de Lausanne? A Gollion, il en existe trois sur les hauteurs dominant la Venoge. A Ecublens, il en existe un dans la forêt au nord du village, avec un fossé bien marqué et même une dépression au sommet du mamelon. Au nord de Crissier, dominant la Sorge à la hauteur du Timonet, une colline ronde dans un bois montre les restes encore reconnaissables d'un fossé qui en fait le tour.

Presque tous ces châtelards parvenus jusqu'à nous se trouvent dans des forêts, non pour être à couvert, mais simplement parce que ces forêts, poussées après coup, ont protégé les lieux contre les cultures. Et là où l'homme s'est mis à cultiver le terrain, il a tout naturellement commencé par le niveler, en faisant disparaître les levées de terre et fossés.

A propos du châtelard de la Lance, Bourgeois faisait encore observer qu'il était trop exigu pour un emplacement d'artillerie, et qu'au surplus le rempart de terre est plus élevé du côté de Grandson que du côté de Neuchâtel par où arrivaient les Suisses.

La cause est donc entendue: si la colline de Giez a bien été aménagée par Charles le Téméraire, celle de la Lance ne lui doit rien et ne lui a servi à rien. Les levées de terre qu'on y remarque doivent remonter au haut Moyen Âge ou à l'époque des Helvètes, comme les autres châtelards de notre pays.



Borne commémorative de la bataille

chemin d'accès
venant de la Lance
Le châtelard de la Lance